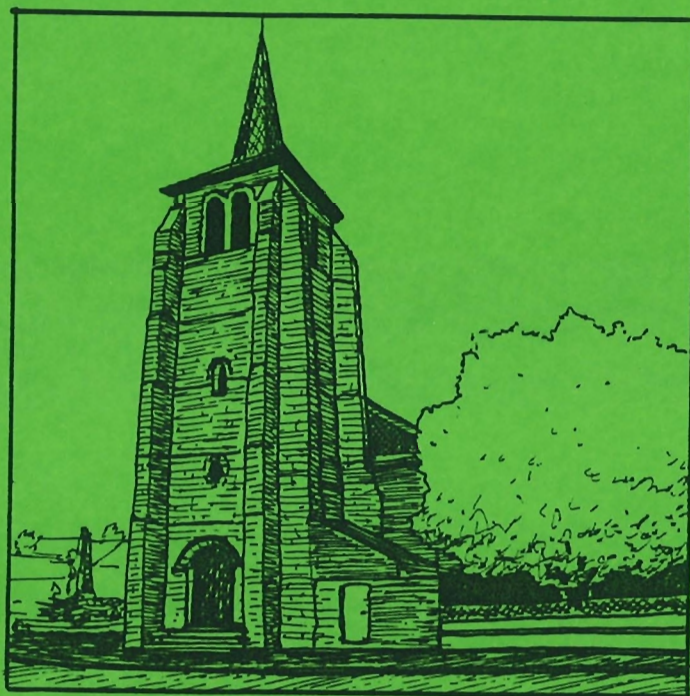


CONSEIL GENERAL DU NORD

CONSEIL ARCHITECTURE URBANISME ET ENVIRONNEMENT

COMMUNE D'ESQUERCHIN

ETUDE CADRE DE VIE



NOTICE

Henri TESSON
Paysagiste Conseil
32, Bd de la République
59500 DOUAI

MARS 1992

INTRODUCTION

L'étude "Cadre de Vie" de la commune d'Esquerchin se décompose en trois chapitres :

PRESENTATION GENERALE :

Le but de ce chapitre est de comprendre l'organisation de la commune à travers sa configuration actuelle, sa géographie et son histoire.

Ce constat est le résultat d'une analyse sensible (Comment on perçoit la ville) et d'une analyse objective (qui vise à expliquer pourquoi la ville est perçue de cette manière).

ACTIONS A L'ECHELLE DE LA COMMUNE :

A partir de l'étude générale, sont définies un certain nombre d'orientations à long terme concernant le développement de l'urbanisation ou la restructuration de vastes zones.

Toutes ces opérations de grande envergure sont regroupées sur le plan au 1/2 000 ème. C'est également une réflexion de base, utile lors des révisions de P.O.S.

ACTIONS PONCTUELLES :

Elles correspondent à des opérations ponctuelles pouvant être réalisées facilement et rapidement dans le cadre des opérations "Cadre de Vie" subventionnées par le Conseil Général du Nord.

Chaque opération se reporte aux orientations à l'échelle de la commune afin de garantir une cohérence dans l'ensemble des projets.

Les esquisses fournies sont de niveau APS et chiffrées.

PRESENTATION DE LA COMMUNE

DECOUVERTE DE LA COMMUNE

La commune d'Esquerchin regroupe plusieurs entités paysagères ayant leurs caractéristiques propres. Elles apparaissent clairement aux visiteurs dès la première visite ; l'openfield, la vallée et entre les deux, le village.

L'OPENFIELD :

En venant depuis le Nord par la RD 425, on découvre un paysage ouvert et monotone où le regard glisse jusqu'à l'horizon : l'openfield, seule la douce ondulation du relief anime cette plénitude.

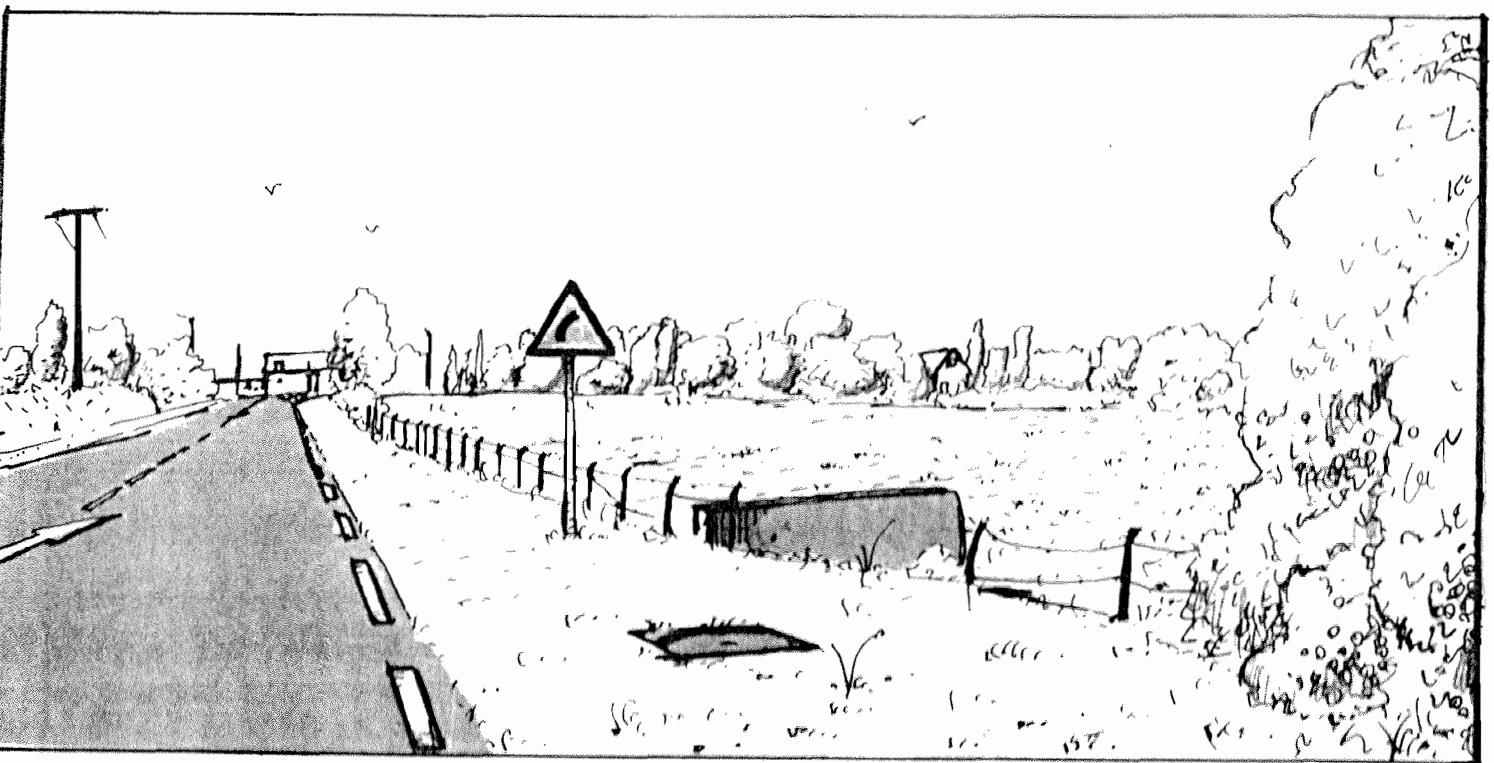
Le village reste caché jusqu'au franchissement de la dernière colline. Mais il ne se dévoile pas d'emblée ; tout d'abord surgit le clocher de l'église, puis les toitures des premières maisons. Le reste du village en contrebas n'apparaît qu'une fois traversée. On devine la vallée par une ligne verdoyante composée par les bois et les peupleraies.



LA VALLEE :

En venant par le Sud, avant de découvrir le village, la vue s'ouvre sur la vallée en contrebas de la route. Le paysage contraste avec les plateaux. Le terrain plat et humide est propice aux vertes pâtures et aux bois.

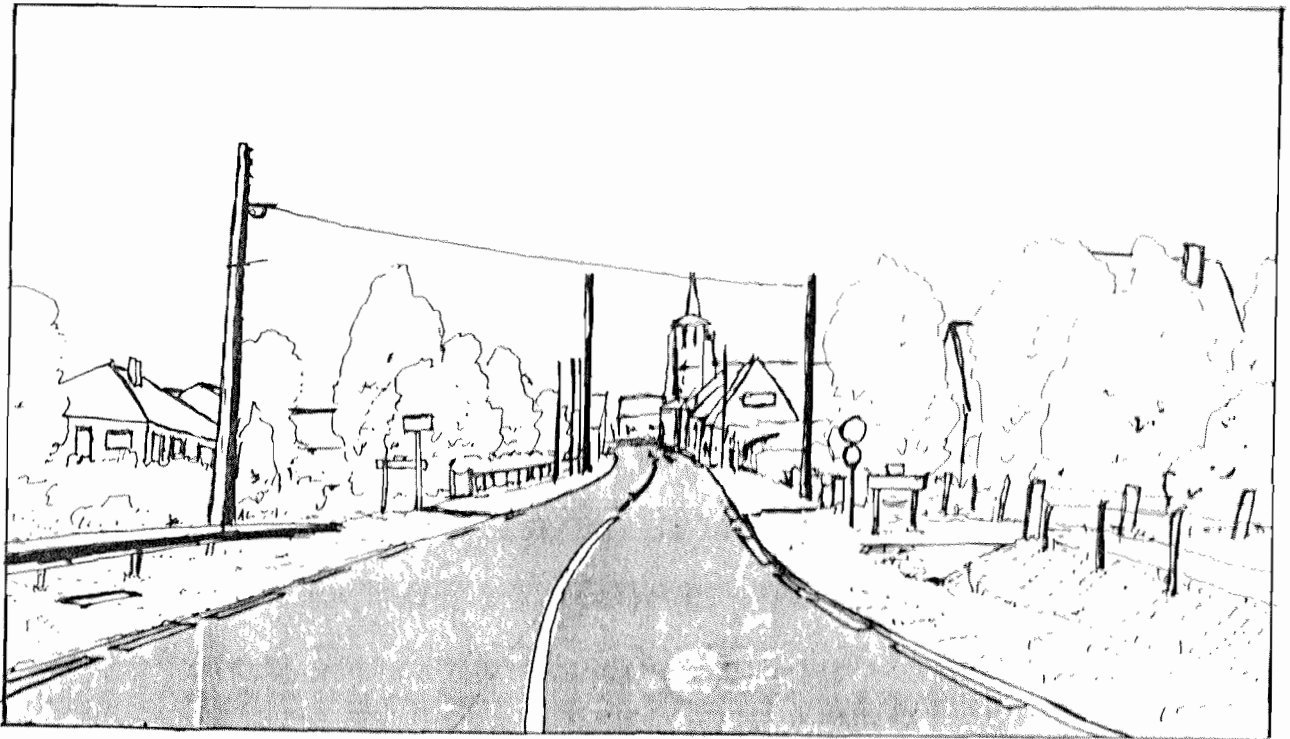
C'est un espace verdoyant et plus refermé sur lui-même, donc plus intime et plus accueillant. Mais la partie la plus attrayante de la vallée n'est pas perceptible depuis la route car en retrait vers l'Ouest. L'Escrebieux qui structure la vallée est presque toujours sec et n'offre pas l'attrait qu'un vrai ruisseau peut apporter.



LE VILLAGE :

Depuis la D 425, on accède directement au centre du village. Celui-ci est facilement identifiable grâce à l'église qui domine la place. Par contre la Mairie, discrète, ne se distingue que peu des habitations voisines.

L'entrée depuis le D 125 orientée Est-Ouest est plus progressive avec une répartition des types d'habitats spécifiques aux grandes époques d'urbanisations. Ainsi en arrivant depuis Quiéry La Motte, on découvre un habitat varié et de qualité (lotissements libres) puis de petits lotissements aux maisons standardisées et enfin le vieux village avec ses fermes en briques.

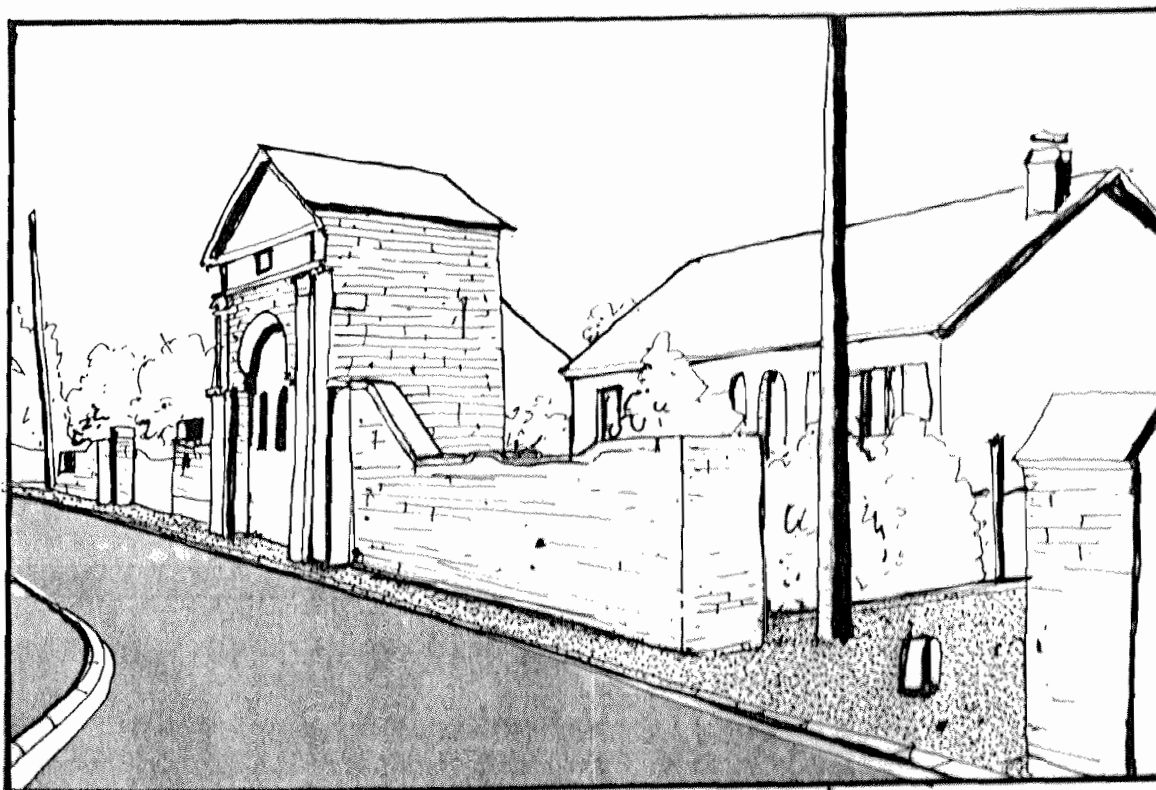


UNE VALLEE VERDOYANTE

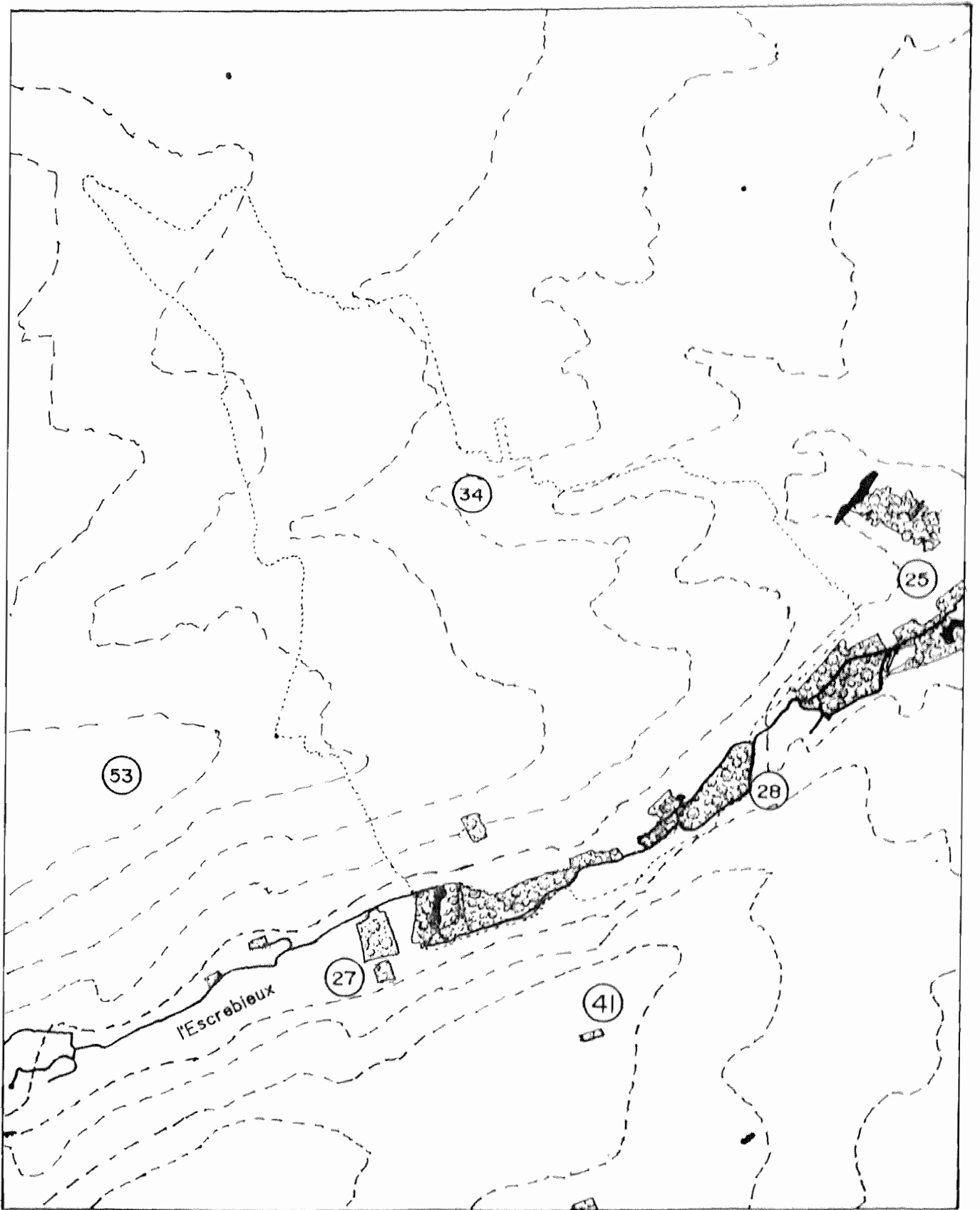
DES ESPACES NATURELS ACCUEILLANTS :

La carte du relief, de l'eau et de la végétation obtenue à partir d'une carte IGN au 1/25 000 ème met clairement en évidence la coulée de verdure qui borde toute la frange Sud du village.

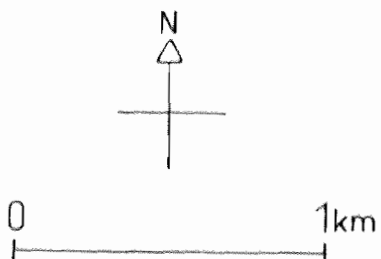
Disposées parallèlement au village plusieurs ruelles permettent d'accéder directement à la vallée. Depuis la rue de Quiéry vers l'Ouest et depuis le centre du village par la rue du château.





La commune a investi beaucoup pour renforcer l'utilisation de cet espace naturel avec la création d'un terrain de football, l'installation de jeux pour enfants et plus récemment par la construction d'un tennis. La stabilisation du chemin dans le bois favorise les promenades en toutes saisons sans nuire à la flore qui se développe en sous bois en canalisant les circulations piétonnes.



CARTE DES ESPACES NATURELS



- (65) altitudes repères en mètre
- courbes de niveaux
-  ruisseaux & plans d'eau
-  bois

UNE VEGETATION PEU VARIEE :

La forte présence végétale dans la vallée est très appréciable. Le bois communal accessible au public présente malheureusement un aspect un peu austère avec ses arbres alignés. Il s'agit en réalité d'une peupleraie dont le sous bois est venu naturellement casser la rigidité. Mais ce type de boisement a un type de gestion à courte rotation et certaines parcelles devront être exploitées à court ou moyen terme.

Le long de la rivière de l'Escrebieux, la végétation est plus variée avec des cépées d'aulnes, de saules ou de frênes. De même l'ancien parc du château semble offrir une palette végétale plus large avec quelques espèces ornementales intéressantes.



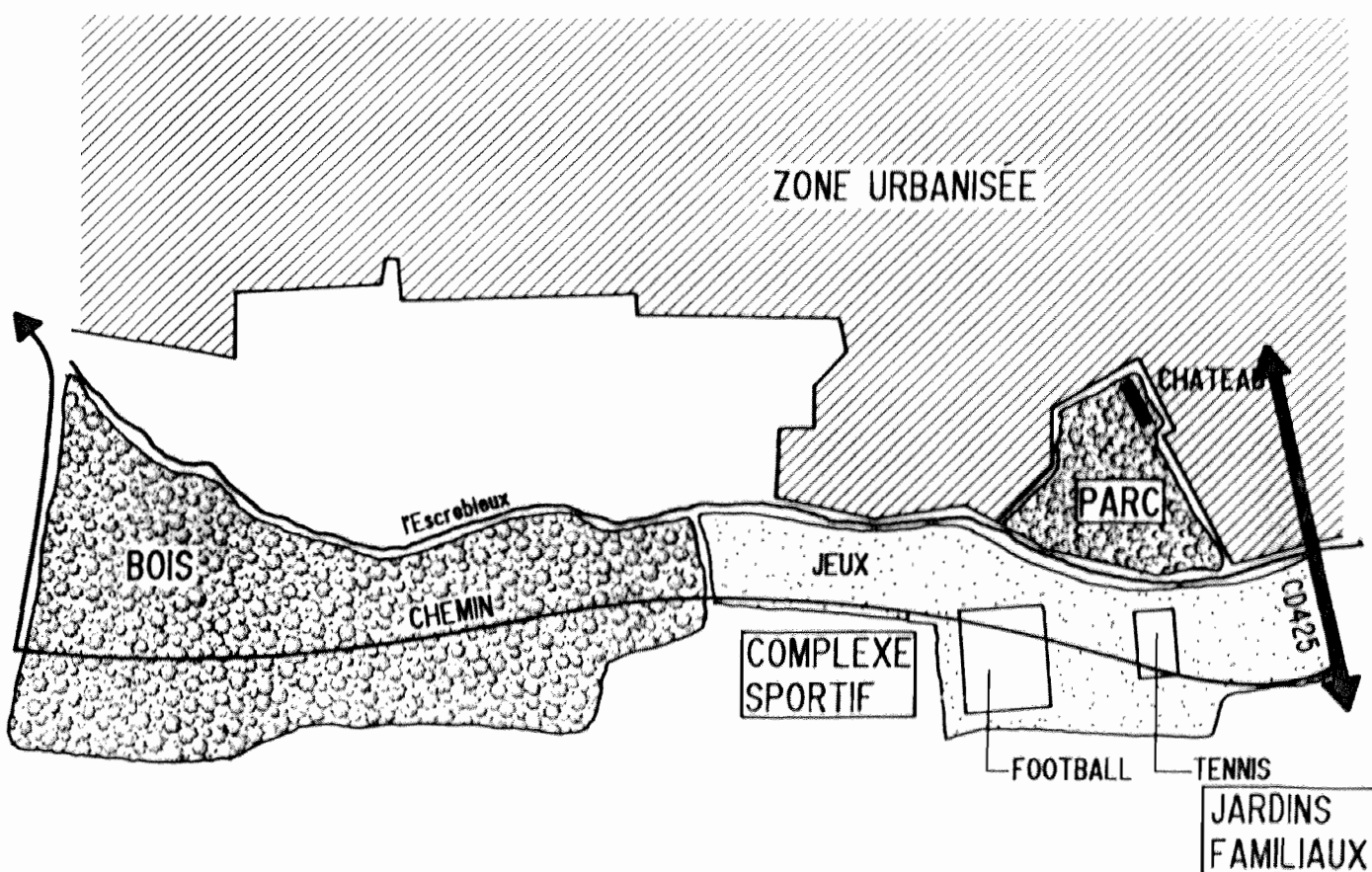
DES OPPORTUNITES A SAISIR :

Les différents équipements mis en place par la commune renforcent la vocation ludique de la vallée. Mais leur répartition souffre de l'absence d'un plan global d'aménagement qui supprimerait cette impression de simple juxtaposition.

Par chance, l'ensemble des terrains situés entre la D 425, l'Escrebieux, les limites communales et le chemin d'accès à la Chaumière (ferme) appartient à la commune. Il sera donc facile de chercher à retrouver une cohérence à la vallée en conciliant la préservation d'espaces naturels, les équipements sportifs, la présence de jardins familiaux et les liaisons piétonnes. L'accès au secteur en voiture sera également un des paramètres principaux.

La frange avec la D 425 ne met guère en valeur l'intérêt de la vallée ni sa richesse. La glissière de sécurité en métal présente un aspect trop fonctionnel et nuit à l'image du lieu. La présence d'un large délaissé généré par le redressement de la route représente une opportunité, mais une grande partie dépend de la commune de Quincy toute proche.

Le parc du château situé entre le centre du village est la vallée est un atout précieux pour le développement futur du village comme trait d'union entre le village et la vallée, mais aussi comme espace susceptible d'accueillir des aménagements complémentaires à ceux de la vallée.



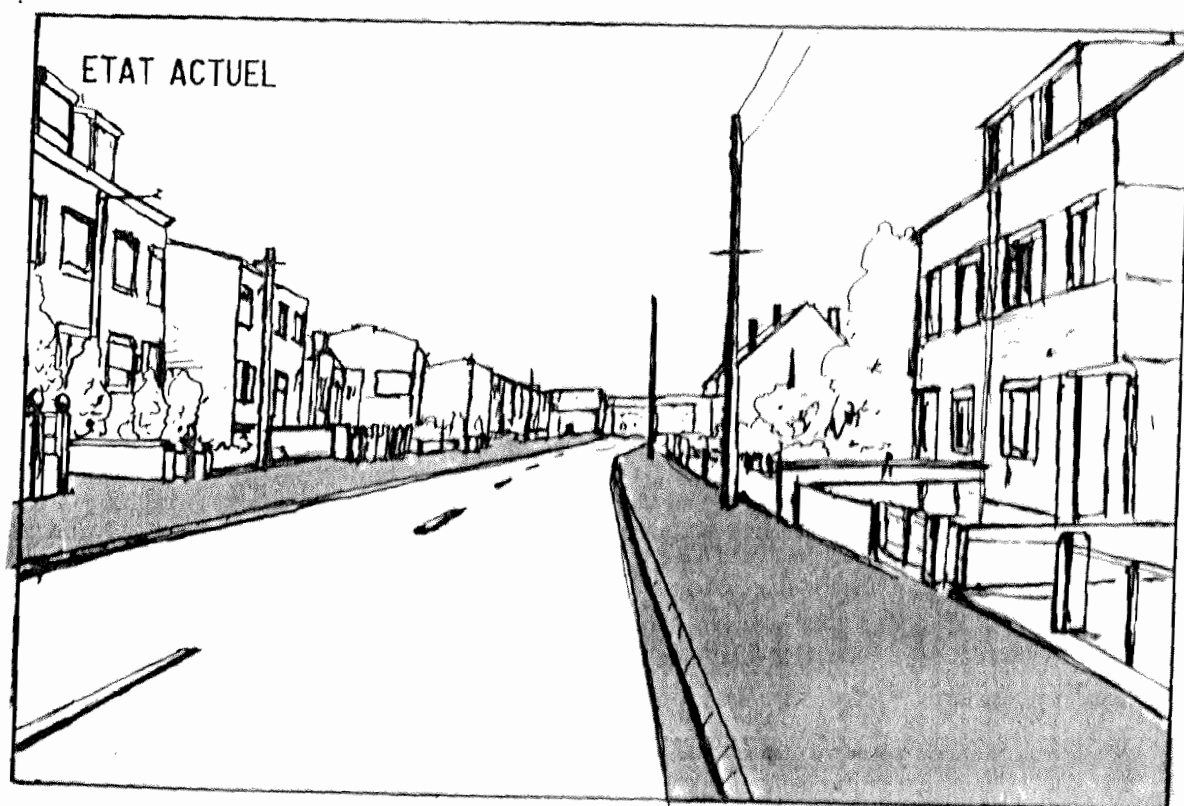
DES STRUCTURES RECENTES :

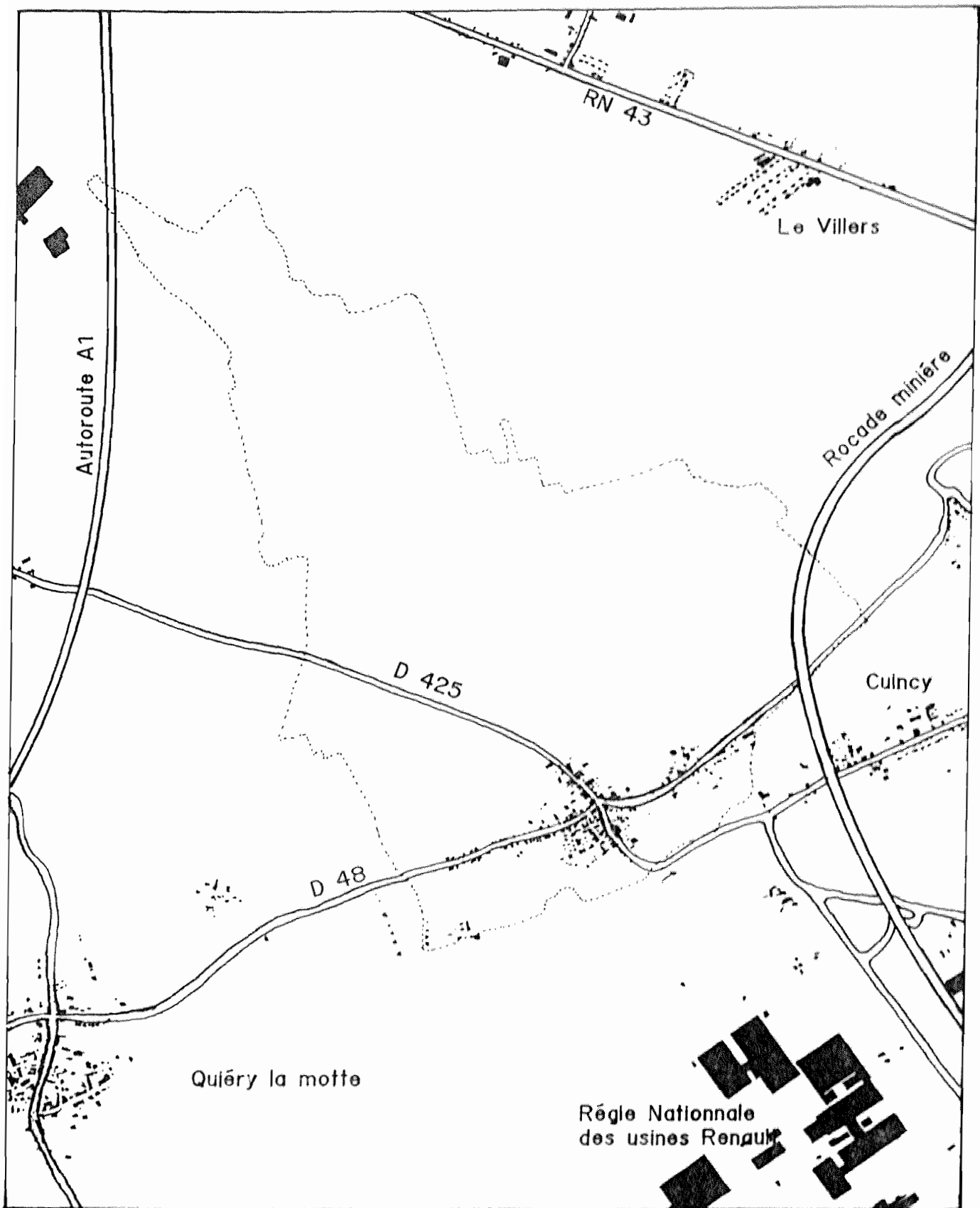
Le village d'Esquerchin s'est développé suivant la RD 48 orientée Est-Ouest. On observe facilement un gradient dans les types de constructions comme nous l'avons décrit dans le chapitre découverte de la commune.

L'architecture standardisée des anciens lotissements est monotone et sévère mais le recul des constructions par rapport à la route offre un espace susceptible d'aménager des espaces publics plus intéressants.

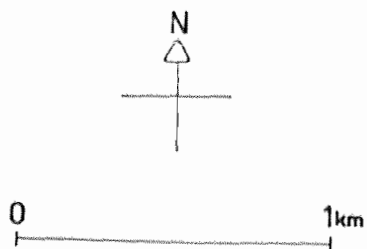
A terme, l'urbanisation se prolongera vers l'Ouest avec l'implantation d'une clinique. Cela signifie que prochainement les entrées du village correspondront aux limites de la commune.

Ce développement apparaît très clairement sur la carte des routes et de l'habitat.





CARTE DES ROUTES ET DE L'HABITAT



- == ROUTES
- BÂTIMENTS

LE CENTRE DU VILLAGE :

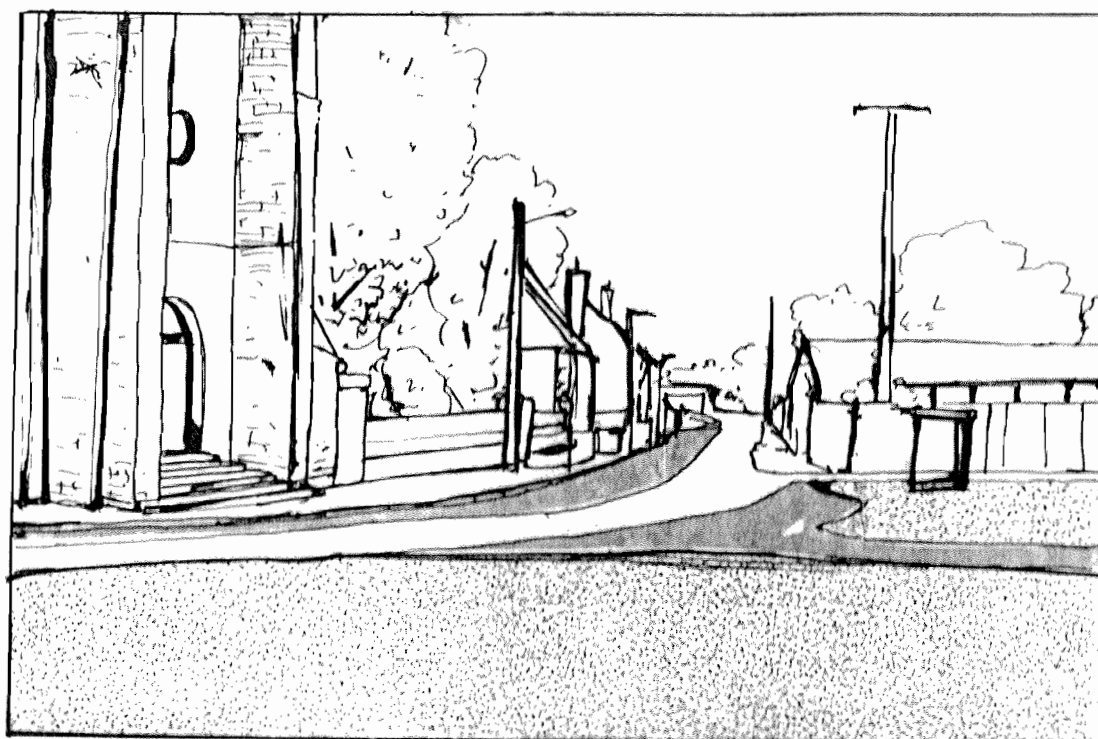
La place du village est un lieu de vie dynamique grâce à la présence de nombreux équipements et services qui la bordent : Mairie, Eglise, Ecoles, Salle des Fêtes, café... L'abri bus est même devenu un point de rencontre privilégié pour les jeunes. Régulièrement, la place accueille des activités ponctuelles très attractives avec le marché ou les fêtes (ducasses, cirques...).

Ce lieu de vie présente aujourd'hui un aspect polyvalent primordial à préserver mais elle est mal cernée avec des cours d'écoles (espace trop ouvert) ou les murs vétustes du château en retrait.

Le revêtement de sol en schiste mérite aussi d'être redéfini pour rendre la place plus accueillante.

Un îlot regroupe la Salle des Fêtes et la Maison des Associations. Il est encombré de bâtiments vétustes (jeu de billon) ou trop fonctionnels (ateliers municipaux). L'espace libre et la relation avec la rue de Quiéry sont aménagés trop sommairement : du schiste et une petite porte à travers des murs dégradés.

La Mairie est discrète et en retrait par rapport à la place. De même le château dont l'architecture est très intéressante reste caché depuis la place de l'Eglise.





MAISON DES ASSOCIATIONS

MONUMENT AUX MORT

ECOLE

SALLE DES FETES

MAIRIE

SALLE DE BILLON

ATELIERS MUNICIPAUX

ECOLE

CHATEAU

LE VILLAGE

DES STRUCTURES ANCIENNES :

Le vieux village s'organise autour de l'église et de la place centrale suivant une structure plus ou moins orthogonale.

Les rues sont étroites et présentent un caractère très traditionnel bordées du mur en pierres et briques. Leur rôle se limite à la desserte locale. La circulation est donc réduite. Pour cela le profil en travers avec une route bordée de deux minces trottoirs apparaît inadapté. Surtout que les voitures en stationnement occupent les trottoirs.



La rue du Calvaire présente un caractère très différent : la rue très large a permis la création de larges trottoirs. Elle s'arrête brutalement sur la rue Quiéry et se prolonge par l'étroite rue de l'Eglise. Elle s'élargit de nouveau à partir de la place (rue du Salut) cette différence de gabarit s'explique facilement : la RD 425 est une voie importante qui traverse la commune.

DE GRANDES INFRASTRUCTURES :

La commune d'Esquerchin est cernée de voies rapides (autoroutes et rocades) sur trois côtés : Nord, Est et Ouest. Mais leur éloignement préserve le village de toutes nuisances visuelles ou phoniques. Vers l'Est, la rocade permet même de mieux délimiter le village avec un arrêt de l'urbanisation linéaire.

Au Sud, les usines Renault s'étalent sur de vastes surfaces mais elles ne sont pas visibles du village. Elles ont une faible hauteur et sont implantées de l'autre côté d'une colline.

La présence de l'usine est surtout ressentie le matin et le soir avec le passage des employés qui vont y travailler.

CONCLUSION :

La présentation de la commune montre bien que le village d'Esquerchin bénéficie d'une organisation générale, originale et intéressante :

- Une vallée verdoyante et accueillante.
- Un village ancien qui a su garder son caractère traditionnel.
- Des limites claires et lisibles.

Ont été également mis en valeur l'importance du château et de son parc pour le développement futur de la commune.

Toutes ces richesses et ces potentialités ne doivent pourtant pas faire oublier les carences et les problèmes :

- L'intégration des nouveaux lotissements au reste du village et le traitement des entrées au village.
- Le manque de cohérence des aménagements de la vallée.
- La nécessité de restructurer la place de l'Eglise et les divers équipements qui la cernent.

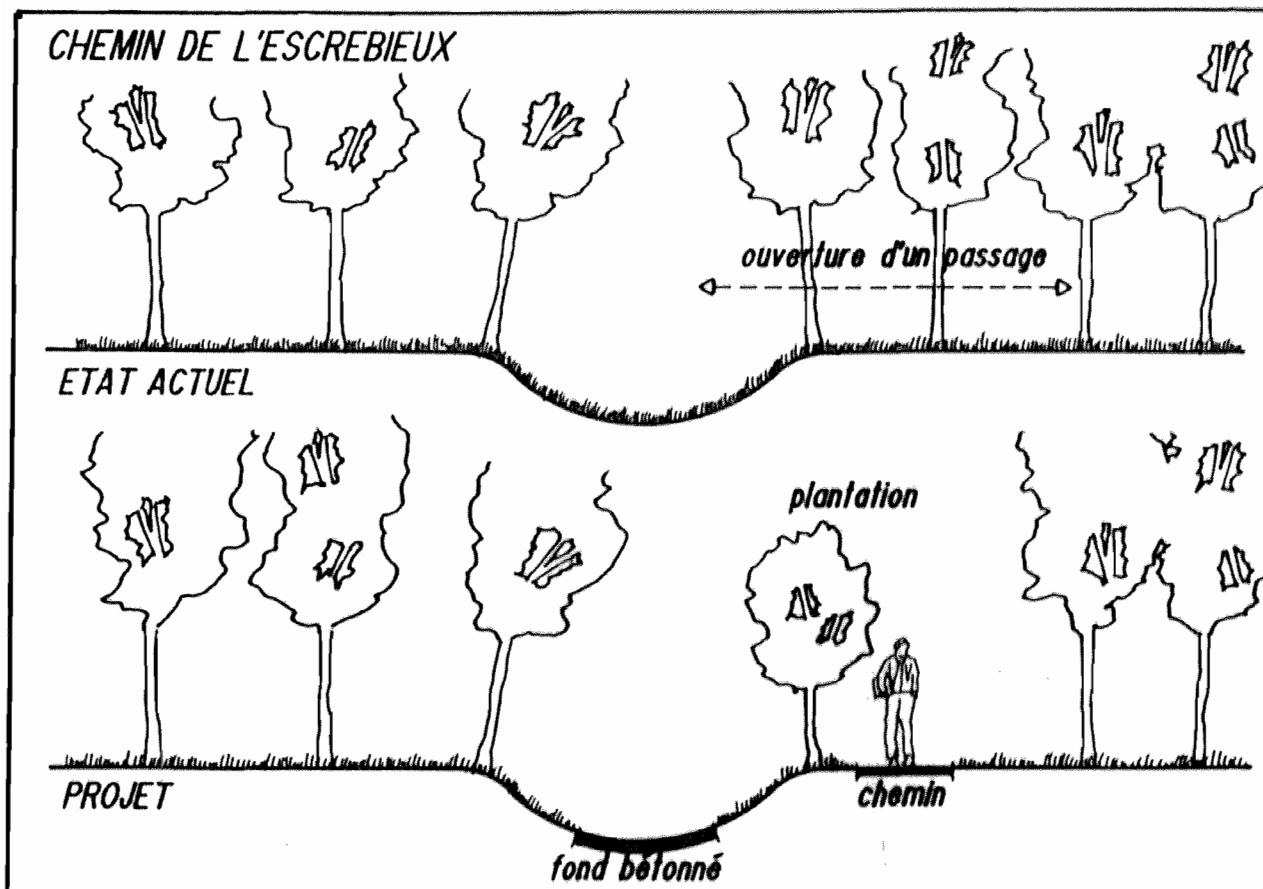
ACTIONS A L'ECHELLE DE LA COMMUNE

AMENAGEMENT D'UNE LIAISON PIETONNE :

Toute la vallée située à l'Ouest du CD 425 est actuellement propriété communale. Son accès est libre le long d'un chemin rectiligne à travers les peupleraies.

A cours terme, des travaux vont être réalisés sur l'Escrebieux afin d'en bétonner le fond pour canaliser les eaux d'orage. Cette construction sera peu perceptible car les éléments en béton présenteront une forme incurvée de 30 cm de haut seulement. Il serait judicieux de profiter de ces travaux pour réutiliser le chemin d'accès au chantier comme parcours de promenade une fois les aménagements terminés.

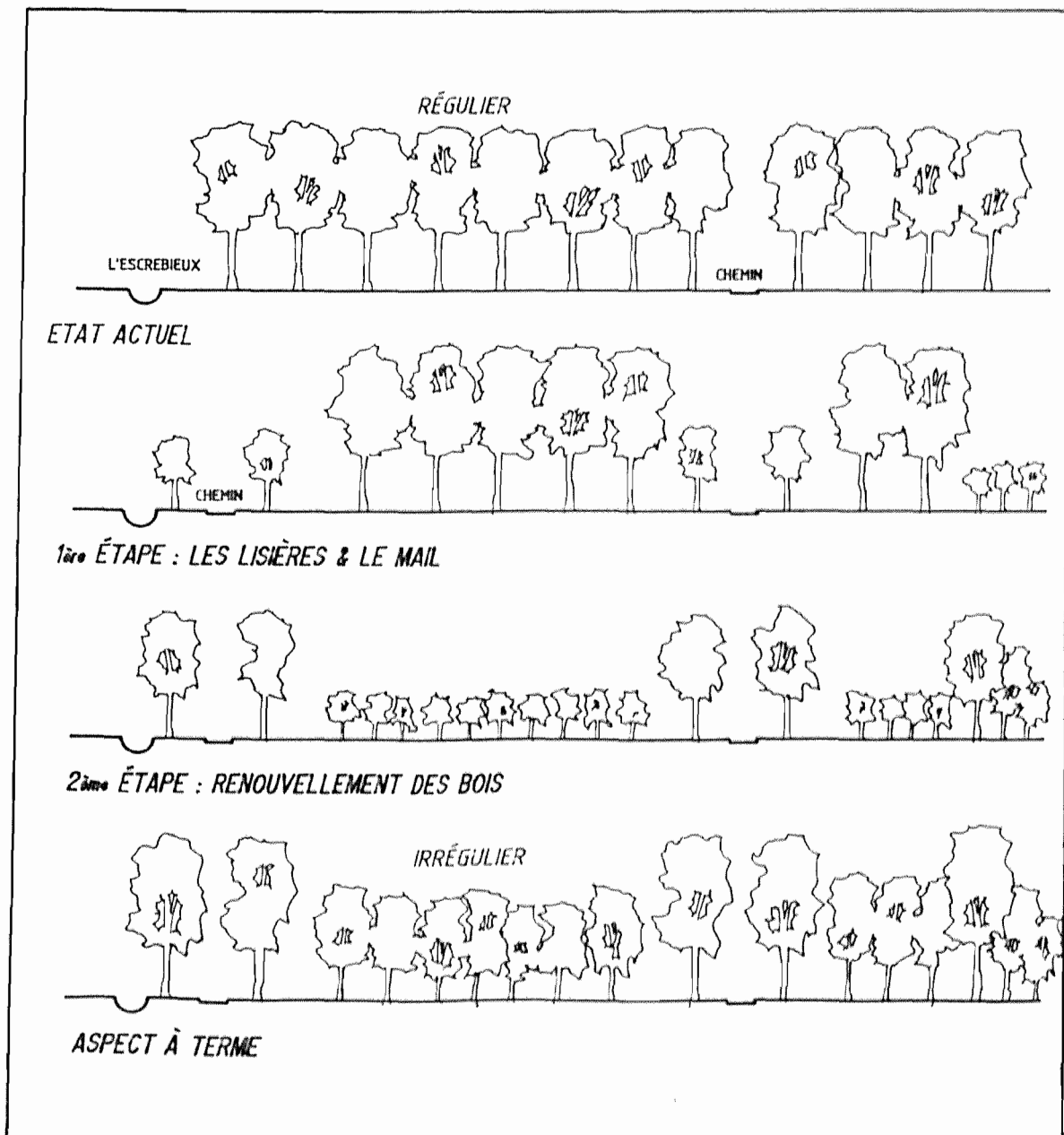
Ce chemin compléterait celui du bois. Il pourrait aussi se prolonger jusqu'à l'entrée Est du village pour permettre une promenade continue tout au long de la vallée. Des antennes viendraient relier régulièrement ce chemin de promenade au village.



GESTION DES BOISEMENTS :

Comme nous l'avons expliqué dans le chapitre "Présentation de la Commune". Les bois qui occupent la vallée ne sont en fait que des cultures d'arbres. Afin de substituer cette culture à des vrais bois composés d'espèces variées et adaptées au site, il faut définir un plan de gestion cohérent prenant en compte la maturité des arbres présents, la gestion des chantiers d'abattage et l'aspect général du bois. En effet, le renouvellement devra être progressif pour éviter de trop grandes trouées.

La création d'un mail d'arbres homogène le long du chemin déjà existant renforcera l'impact de ce tracé. Plus tard les bois latéraux seront exploités suivant leur maturité et replantés d'essences régionales adaptées. Si la place le permet les lisières seront refaites assez rapidement (le long de l'Escrebieux vers le Nord) afin de limiter la perception des grandes trouées.

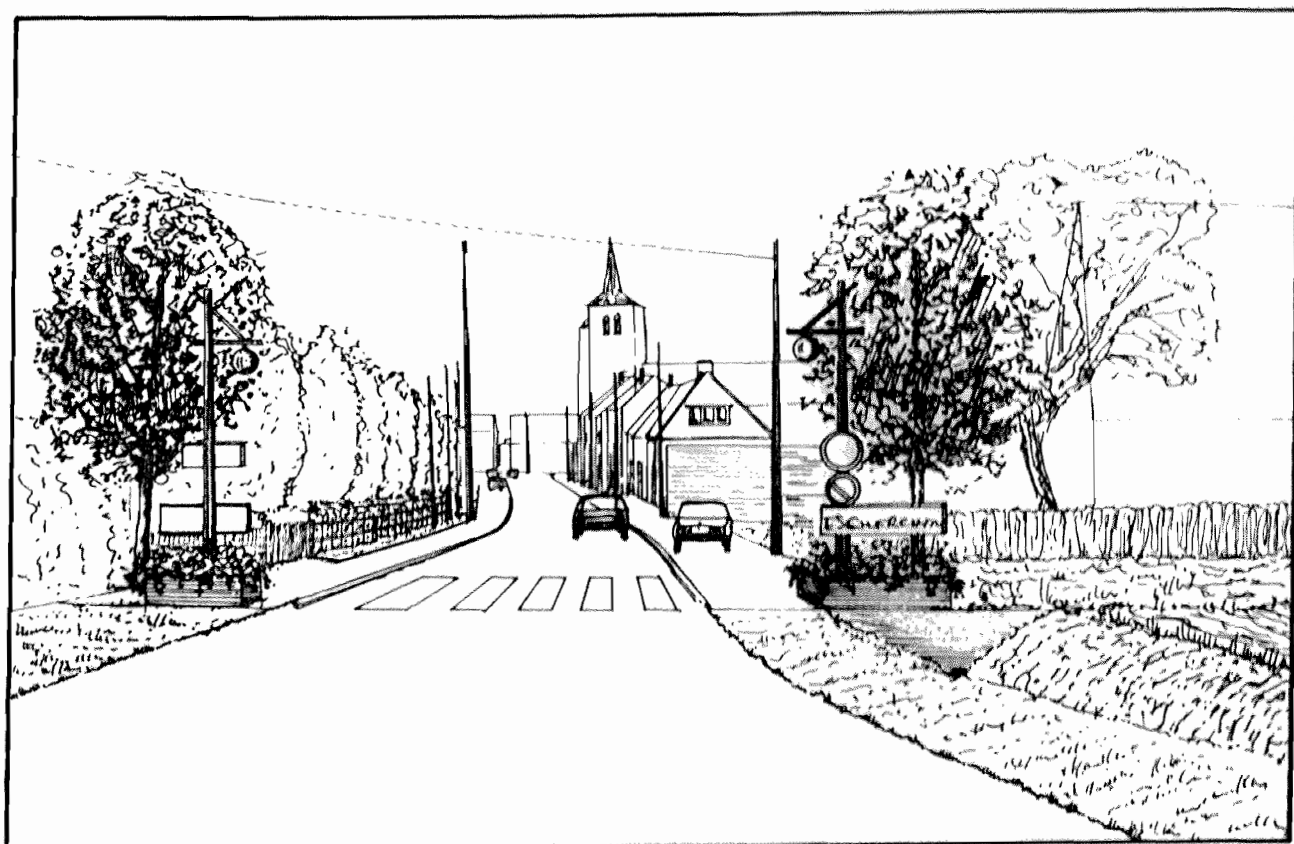


ENTREES DU VILLAGE :

Les entrées du village en sont le reflet. Les aménagement doivent être particulièrement soignés. A l'aspect esthétique, il faut intégrer la nécessité de marquer le passage d'une zone rurale en zone urbaine où la vitesse est limitée et les relations avec les chemins de promenade.

Pour les quatre entrées, l'aménagement est similaire et spécifique à ESQUERCHIN. Des variations de plantations ou de détails animent chacune de ces entrées.

La signalétique est intégrée à des constructions maçonnées et des plantations décoratives. Des traversées piétonnes matérialisent les accès aux chemins de promenades. Un éclairage en renforce la perception dès que le jour décline.



DEVELOPPEMENT DE L'URBANISATION :

L'urbanisation récente s'est développée linéairement le long de la route parallèle à l'Escrebieux.

Comme l'a montré le chapitre "Présentation de la Commune" ce type de construction standard n'a aucune cohérence avec le noyau ancien issu du Moyen-Age.

Ce type d'urbanisation est donc à proscrire. Toutefois, un projet de clinique à l'Ouest du village (au Nord du CD 48) va prolonger la zone urbanisée. Il semble alors logique de permettre la construction des terrains en vis-à-vis (au Sud du CD 48). Le marquage de l'entrée du village coïncidera alors les limites communales.

A terme, pour préserver l'unité au village, il faudra stopper tout développement linéaire vers le Nord et vers le Sud au profit d'une urbanisation plus regroupée dans le même esprit que le village ancien. Si une demande importante de constructions neuves apparaît, elle devra être définie dans un périmètre proche du centre suivant des rues en continuités de système viaire actuel. Ces terrains (situés en arrière des maisons en front-à-rue sur les grands axes) sont aujourd'hui d'accès limité. Pour ne pas geler l'avenir, il sera judicieux d'éviter de construire sur les dernières ouvertures existantes et même de profiter de la vente de vieilles habitations vétustes pour en créer de nouvelles.

ACTIONS PONCTUELLES

LE CENTRE DU VILLAGE :

L'aménagement de la place conditionne l'avenir de toute la commune. Elle constitue le lieu de vie principale autour duquel s'organise les différents services et équipements. L'image qu'elle présentera reflétera également l'image de tout le village.

Le paramètre principal est de préserver la notion de place comme espace ouvert et libre pour accueillir divers activités épisodiques (marché, cirque, ducasse...) ou quotidiennes (stationnement automobiles, lieu de rencontre...), par contraste aux rues étroites et intimes du vieux village. Il ne faut pas encombrer l'espace mais lui donner un dessin clair et lisible.

Un alignement d'arbres majestueux cerne la place afin de lui redonner une cohérence en homogénéisant son pourtour et en refermant l'espace (côté cour d'école). L'église, dont le clocher bénéficiera prochainement d'une réfection, sera mis en valeur. Ces arbres marqueront l'espace strictement piéton de celui accessible aux voitures. Ils renforceront le côté convivial du pourtour de la place en le rendant plus intime.

La place est conçue suivant un plan régulier rectangulaire. Afin d'optimiser l'espace elle est désaxée par rapport à l'église. Ce désaxement permet en outre de générer des espaces piétons intéressants : une petite terrasse devant le café, une liaison directe entre les deux entrées d'écoles, un parvis au niveau de l'accès aux espaces associatifs...

Les matériaux employés devront préserver le caractère rural du lieu (pavés...). Une trame au sol sera dessinée pour animer la place. Elle matérialisera des espaces de stationnement sans présenter l'aspect d'un parking.

L'abri bus sera redessiné sous la forme d'un kiosque. Celui-ci aura de multiple rôle. En plus de celui d'abri-bus , il servira de point d'attente des parents aux sorties des écoles et du lieu de rencontre.

La perspective présentée avec la série des plans illustre toute cette démarche.

LES RUES DU VIEUX VILLAGE :

Les rues étroites du vieux village ont été conçues comme des routes classiques avec une chaussée bordée de deux trottoirs (tous trop étroits) avec des bordures normalisées en béton. Les réseaux aériens encombrent l'espace et détruisent l'harmonie du lieu.

Il faudra profiter de la réfection de la voirie pour retrouver une image plus adaptée. La rue ayant une vocation locale, elle est conçue comme une voie mixte où les voitures circulent au ralenti. Il n'y a plus de trottoirs mais un caniveau en pavés permet de recueillir les eaux pluviales. Des placettes en pavés sont réalisées régulièrement pour marquer les carrefours et hiérarchiser la voie par rapport aux rues principales. Parfois une mince bande de plantations permet d'égayer la rue. Les réseaux aériens sont enterrés lors des travaux de voie.

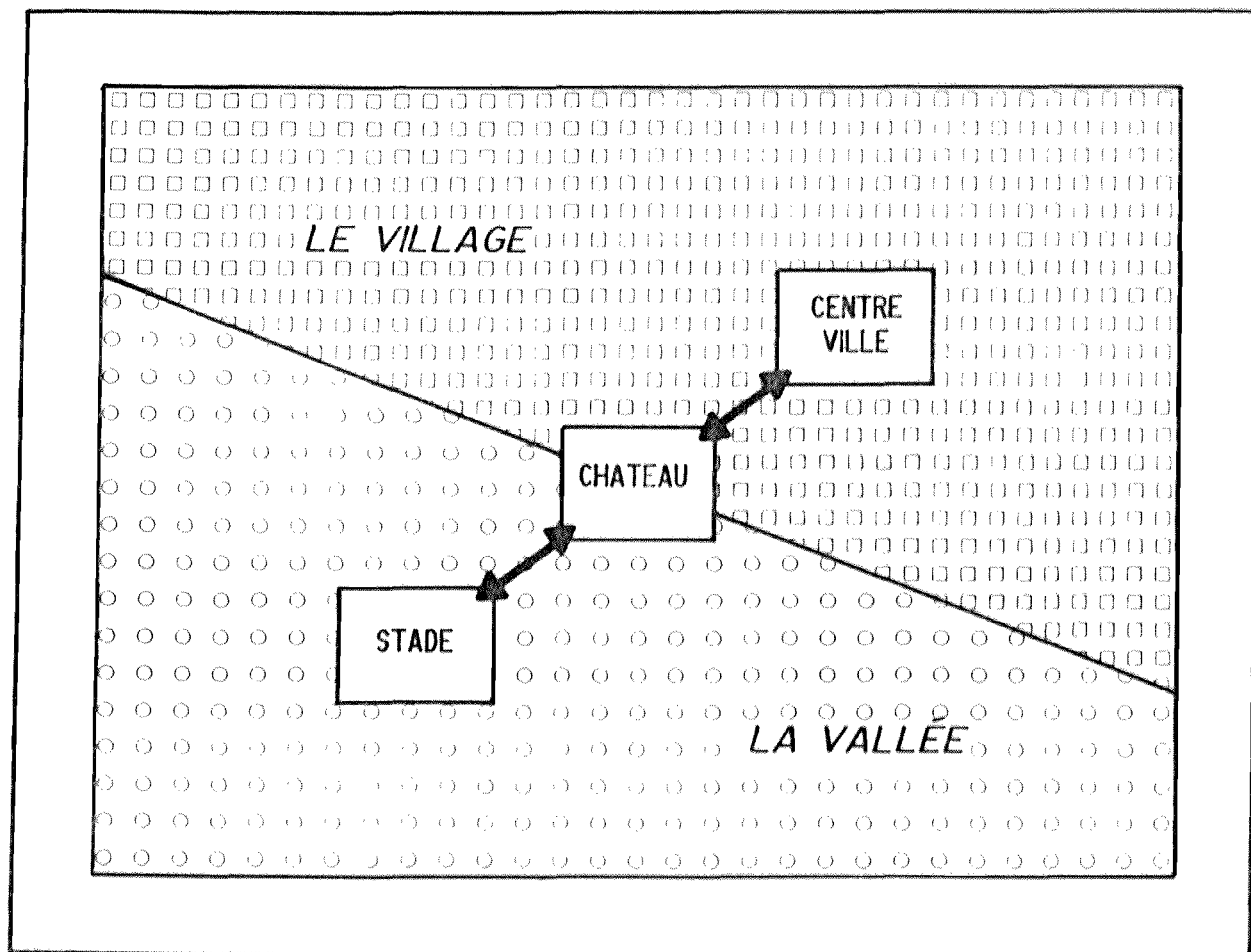


LE CHATEAU ET SON PARC :

Le château représente le trait d'union entre le centre du village et la vallée. Hors l'accès à la vallée (Stade...) se fait de manière peu lisible par la D 425, bien avant d'arriver au village. Notre première démarche est par conséquent d'ouvrir l'accès à la vallée directement depuis le village en passant derrière le château. Un petit parking dissimulé dans un mail d'arbres permet un stationnement utile pour l'utilisation normale du stade. Lors de matches, la place du village offrira des places supplémentaires.

A l'arrière du château qui sera réhabilité en appartements, un petit jardin régulier sera réalisé en terrasse qui domine la vallée et le parc paysager. Ce jardin sera très fleuri (roseraie) et animé par une fontaine pour constituer un lieu de rencontre et de repos privilégié entre les espaces naturels et le village.

De la fontaine un fil d'eau conduira jusqu'au parc paysager organisé autour d'un plan d'eau. Cette eau rappellera la présence de l'Escrebieux aujourd'hui à sec. Des animaux renforceront l'attrait du lieu.

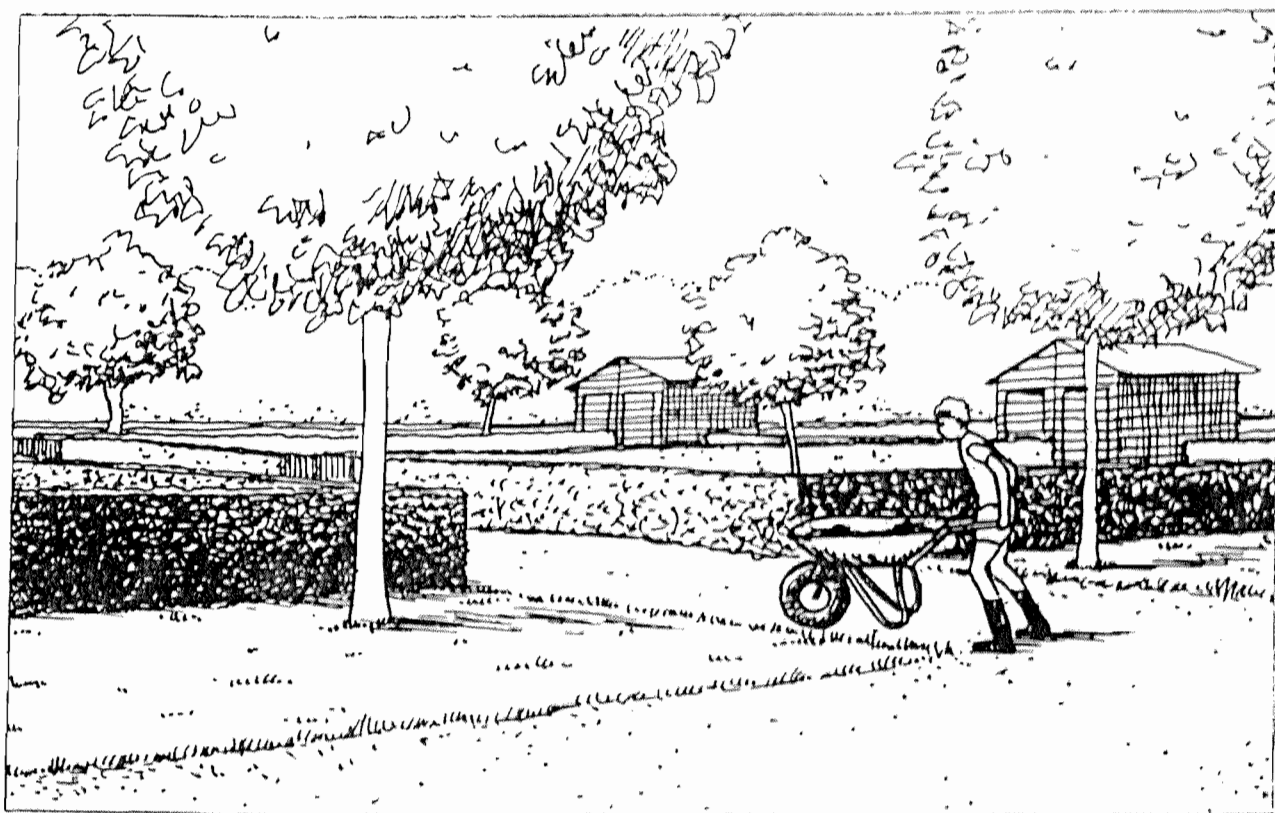


LA VALLEE :

La nécessité d'implanter un terrain de football aux normes, d'intégrer le nouveau tennis aux autres équipements sportifs, d'installer un terrain d'entraînement et le retournement de l'entrée directement depuis le centre du village nous ont amené à repenser toute l'organisation du complexe sportif et des jardins familiaux.

Pour permettre la création d'un vrai terrain de football, il faudra rectifier le cours de l'Escrebieux. le bétonnage du fond est une opportunité à saisir d'autant que cette modification raccourcirait le tracé et permettrait par conséquent un meilleur écoulement de l'eau lors des orages.

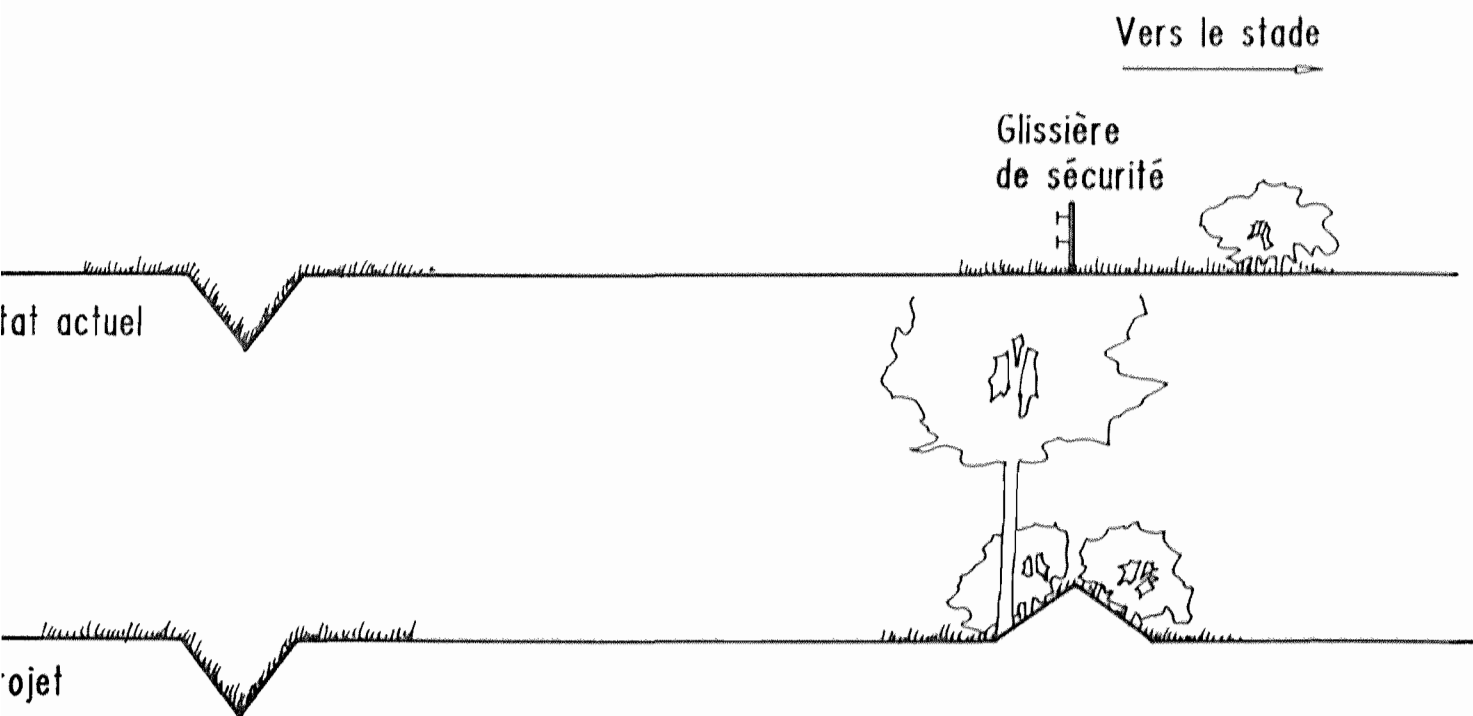
Le complexe sportif est organisé suivant une trame orthogonale distribuant facilement l'ensemble des équipements. Les jardins familiaux suivent la même logique. Les abris et les clôtures sont refaits en harmonie. Des espaces pour les fanes sont clairement définis. Entre les gradins et le tennis, l'espace engazonné peut recevoir des jardins familiaux si nécessaire.



ENTREE SUD :

En arrivant depuis CUINCY, le virage qui conduit au village d'ESQUERCHIN n'est pas très perceptible. Pour améliorer la compréhension de l'espace un alignement d'arbres de haute tige accompagne le virage. Il limite aussi la vue sur la vallée pour lui redonner son intimité et minimise l'entrée actuelle au stade qui perdra de son importance avec la création de la nouvelle entrée au stade.

Un talus planté remplace la glissière de sécurité métallique au caractère trop fonctionnel.



ENTREE OUEST :

Le marquage de l'entrée du village est conçu suivant le même dessin que l'entrée Sud. Avec l'implantation de la clinique à l'extrême Ouest du village les espaces agricoles vont certainement devenir constructibles. Il faut anticiper ce développement en déplaçant le marquage de l'entrée du village au niveau limites communales (au niveau de l'entrée de la clinique).

L'accès à la vallée est signalé par des éléments d'accompagnements très lisibles : traversée piétonne sur la chaussée en bandes blanches, pavage sur le trottoir, plantations remarquables et éclairage adopté.)

Lors de la présentation de la commune a été mis en avant les principaux problèmes des abords de la route : succession de séquences urbaines très typées (vieux villages, lotissements standardisés, parcelles libres...) et aspect général banal et très minéralisé. Le souhait de la commune est d'égayer l'ensemble sans nuire aux usagers locaux (stationnement, trottoir continu sans obstacle pour les piétons...).

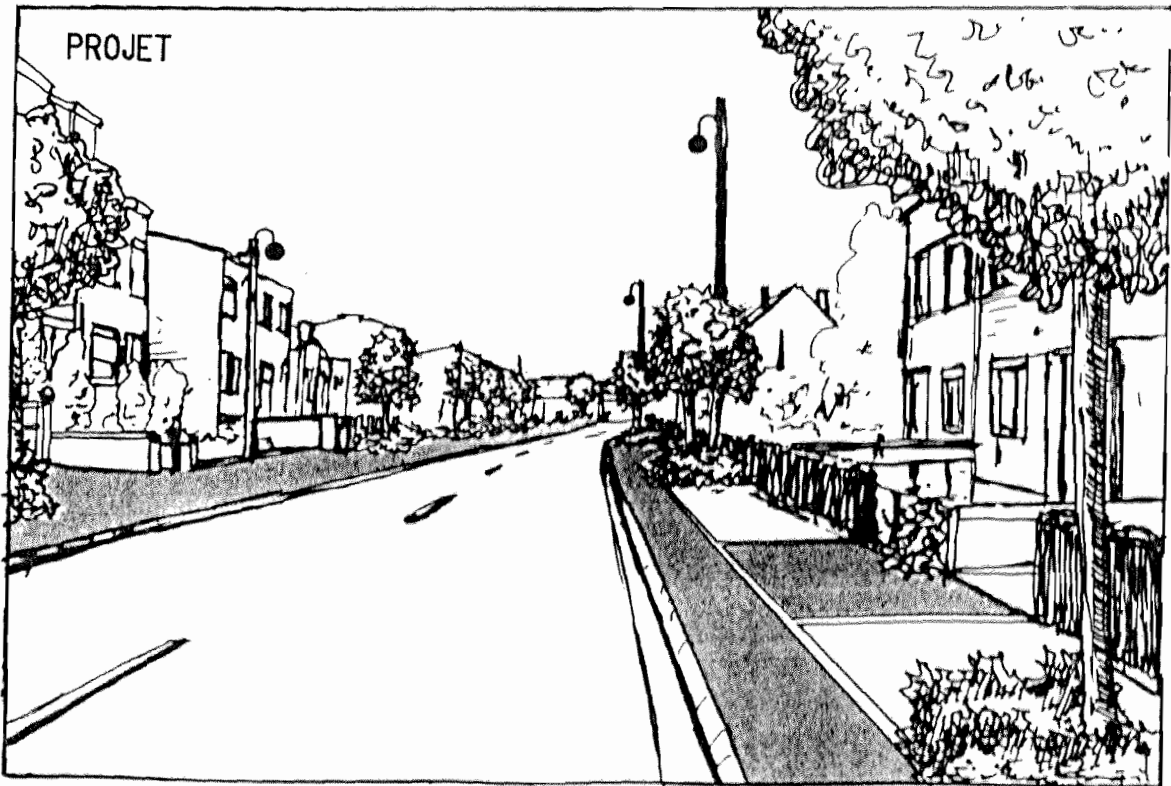
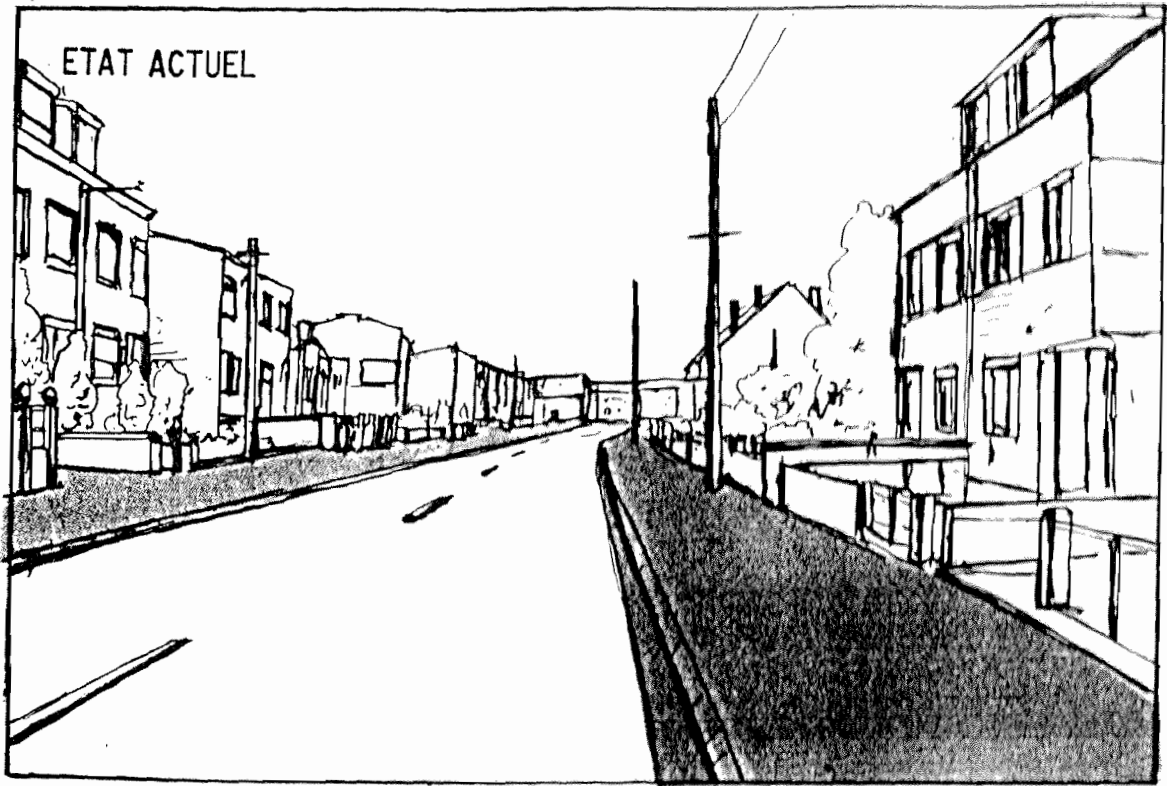
Pour apporter une image de village fleuri, refermer l'espace pour le rendre plus intime (comme le vieux village) et minimiser l'impact des habitations et des clôtures très hétérogènes le long de la route, un ensemble de massifs d'arbustes ponctués d'arbres accompagne toute la route de l'entrée du village au coeur historique. L'espace étant de plus en plus proche de la rue au fur et à mesure que l'on avance vers le village. Les plantations deviennent de plus en plus réduites et disparates. Dans le vieux village, elles se limitent à des plantes grimpantes sur les murs et les pignons aveugles.

Une bande de 1 m de large minimum est laissée entre la rue et les massifs plantés pour laisser une circulation piétonne confortable.

La largeur des massifs est conditionnée par les accès aux garages (2,5 m) et la nécessité de laisser une place de stationnement possible (5 m) devant chaque habitation soit 7,5 m d'espace laissé en enrobé noir.

Pour ne pas déranger les riverains, ces aménagements seraient réalisés après concertation avec adaptation du projet cas par cas.

Le choix des plantes sera fait en relation avec chaque riverain avec un choix de petits arbres afin de ne pas gêner les réseaux aériens et de ne pas générer trop d'ombre (cytise, lilas, prunus divers,...).

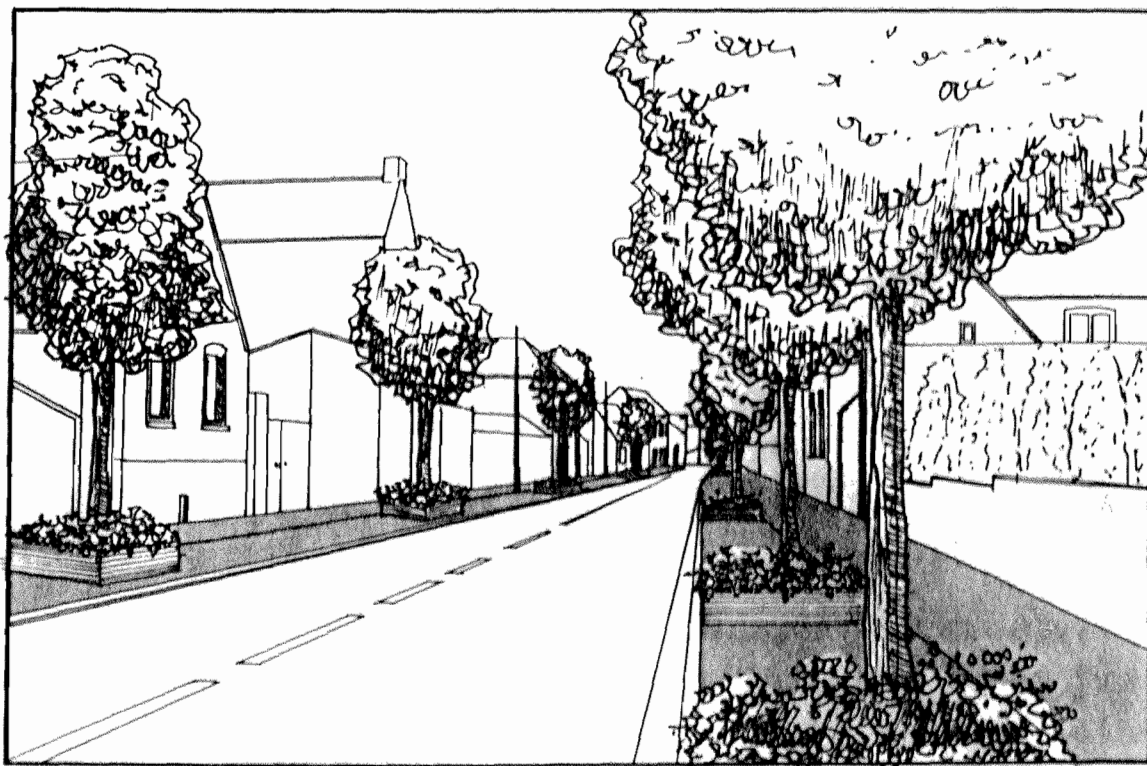


ENTREE NORD :

L'aménagement de la "Porte" Nord du village est conçu à l'identique des autres portes : jardinières, éclairages, plantations... Par contre la glissière de sécurité ne peut pas être complètement substituée par un talus planté. Sur 40 m environ la glissière en métal est remplacée par une glissière en bois (d'aspect moins autoroutier).

L'aménagement de la rue du Calvaire est différent de celui de la rue de Quiéry car beaucoup plus large. Elle permet en effet un stationnement continu le long de la rue sans jamais gêner les piétons. Par conséquent, le profil en travers est différent : le trottoir réservé aux piétons est implanté entre les stationnements et les habitations. La bande de 2 m réservée au stationnement est ponctuée de jardinières abondamment plantées d'arbustes et de plantes annuelles. La disposition en retrait des réseaux aériens autorise la plantation d'arbres tiges plus volumineux et plus variés. Ils sont plantés devant des murs ou des pignons aveugles pour ne pas gêner les riverains.

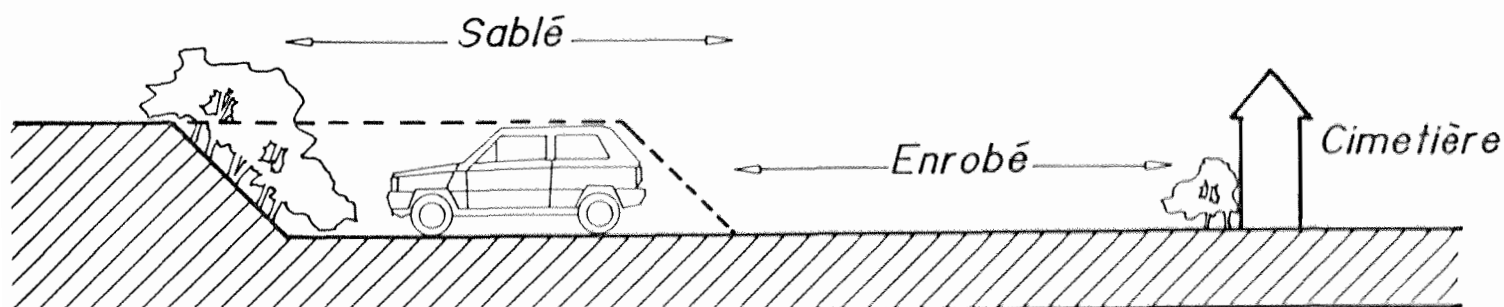
Comme pour l'aménagement de la rue de Quiéry, celui de la rue du Calvaire sera réalisé en relation étroite avec les habitants directement concernés. Ainsi le plan au 1/500 ème présenté dans cette étude devra être redéfini en fonction des différentes remarques émises par la population.



LE CIMETIERE :

Les abords immédiats du cimetière méritent d'être reconsidérés pour mieux intégrer le stationnement et offrir une image moins austère au mur et à l'abri.

L'ensemble est réorganisé suivant une structure circulaire déjà perceptible sur le terrain avec une bande d'arbustes le long du mur, une voie existante de 6 m de large pour accéder aux aires de stationnement en sablé. Le talus résultant du creusement du parking est également abondamment planté. Le chemin d'accès au parking se termine sur une placette qui marque l'entrée du nouveau cimetière.



Le mur du cimetière est nettoyé pour retrouver la brique apparente. Il en est de même de l'abri qui est refait avec une toiture à 4 pans pour perdre son aspect trop sommaire. Des arbustes encadrent le petit bâtiment. L'extension du cimetière est aménagée avec un muret identique et dans le prolongement à celui déjà existant.

Le nouveau cimetière est aménagé différemment du premier : il est conçu dans l'esprit d'un cimetière parc plus propice au recueillement que ceux organisés suivant un triste ordonnancement. De plus il offre un espace funéraire plus composite et souple :

- Un quadrillage pour les sépultures avec caveau.
- Un columbarium collectif.
- Un jardin pour les concessions individuelles avec stèles.

Le cimetière est organisé par un mail d'arbres qui relie l'entrée au columbarium. La forme semi-circulaire de celui-ci s'ouvre vers l'ancien cimetière.

